

Vire Normandie

La Voix Le Bocage du 3 octobre 2024

315 mots

Le collectif conteste l'arrêté préfectoral de fermeture du collège du Val de Vire

C'est également la rentrée pour le collectif « Non à la fermeture du collège du Val de Vire », qui s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, le 28 septembre dernier, salle du gymnase du Val de Vire.

« **On est toujours-là** », lance Cyril Le Roux, président du collectif. « **Le combat n'est pas terminé. Il y a encore des actions en cours.** » Notamment, le recours en appel, devant la cour administrative de Nantes, de la décision de justice rendue par le tribunal administratif de Caen, le 7 février 2024, de la fermeture du collège du Val de Vire et de sa fusion avec le collège Emile-Maupas, pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

Un délai de 9 à 12 mois

Élise Montécot, vice-présidente du collectif, révèle: « **Nous n'avons, à ce jour, aucun retour concernant la décision rendue par la cour d'appel de Nantes.** » Elle ajoute: « **Quand le recours en appel a été lancé en avril dernier, on nous a précisé que le délai moyen qui sépare le dépôt d'une requête de son jugement était compris entre 9 et 12 mois.** »

Arrêté préfectoral

L'avocate du collectif, maître Pauline Désert, a contesté, auprès du tribunal administratif de Nantes, l'arrêté préfectoral du 15 septembre dernier portant sur la fermeture du collège du Val de Vire, à compter du 30 août 2024. Lequel arrêté justifie la fermeture par « **une baisse pérenne des effectifs** ».

Appel à témoignages

Le collectif lance un appel à témoignages concernant les « **dysfonctionnements occasionnés par la fusion des deux collèges** ». Nathalie Michaux, trésorière du collectif, explique que pour défendre le dossier juridique, l'avocate a besoin de témoignages écrits, qu'ils émanent des parents, des enseignants, des agents du collège. « **Ces témoignages sont à envoyer sur la boîte mail du collectif. Ou à remettre en main propre, sous pli fermé, à un enseignant.** »

« On est toujours-là », lance Cyril Le Roux, président du collectif.